

- 34 Gare de Tours 6

Jean Jaurès

Béranger

Clocheville

St Eloi

Frumeaud

Rouget de Lisle

Lamartine

Preuilly

MAME

Ste Anne

Félix

La Riche Centre

Buisson

Bourgeois

Grand Carroi

Route St Genouph

Le Saugé

Les Pavillons

La Rabinière

Les Ecoles

Terres Fortes

Varennes

Château Gaillard

Les Montils

Les Nouies

Baillardièrre

Berthenay Mairie

La Mérille

Boire Futembre

Rue Noire

Les Bas Chemins

Les Emonières

La Cure

34 Les Bergeons
- 12min
- 7min
- 11min
- 10min
- 10min
- bus

34

direction BERTHENAY

Les Bergeons

Vous êtes ici

↓

Arrêt : Buisson

Temps Réel & Info Trafic

Je scanne ici !

Lundi au Vendredi - Monday to Friday

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
							43				30	30 44	23 46				

Samedi - Saturday

La ligne 34 **ne circule pas les samedis**. Vous pouvez **utiliser le service sur réservation "Résabus 4"** (inaccessible aux usagers en fauteuil roulant).

Il fonctionne les samedis de 7h à 19h (sauf samedis fériés).

La réservation est possible jusqu'à 30 minutes avant le départ !

Toutes les informations complémentaires sont disponibles filbleu.fr, appli "Résabus" ou au 02.47.66.70.70.

Dimanche et fêtes - Sunday & Bank Holidays (sauf 1^{er} mai - except May 1st)

5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
											10			05			

Informations - Informations

Ce bus circule uniquement le mercredi.

Ce bus ne circule pas le mercredi et il ne circule pas pendant les vacances scolaires.

Ce trajet est uniquement desservi sur réservation et il n'est pas accessible aux usagers en fauteuil roulant. La réservation est à effectuer jusqu'à 30 minutes avant le passage du Résabus 24h/24 sur filbleu.fr ou l'appli Fil Bleu ou par téléphone au 02.47.66.70.70 du lundi au vendredi de 6h à 20h et le samedi de 10h à 20h.

Info !

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, ils dépendent des aléas de la circulation.

Le calendrier des vacances scolaires est disponible à votre arrêt ou sur filbleu.fr. Les horaires changent pour les mois de juillet et août.

Horaires valables à partir du 3 novembre 2025